



Documents à fournir pour permis PL au plus tard 3 semaines avant le début de la formation

- Copie couleur recto verso carte identité ou passeport en cours de validité (Attention : si CNI périmée : si – 18 ans lors de la demande de carte d'identité, on peut rajouter 2 ans après la date de fin de validité ; si + 18 ans lors de la demande de carte d'identité, on peut rajouter 5 ans)
- Copie couleur recto verso permis de conduire
- Copie d'un justificatif de domicile de – 4 mois (facture téléphone, électricité ou dernier avis impôt, taxe habitation, taxe foncière etc...)
- Fiche médicale délivrée par un médecin agréé des permis de conduire liste ci-joint
- N° de téléphone portable + adresse mail du stagiaire
- e-photo

[Où faire la photo et la signature pour son permis de conduire ? - Site ...](#)

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/.../Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerise...>

Le délai de traitement des dossiers via le site A.N.TS (dématérialisation des permis) est long. Le dossier doit être validé lorsque le stagiaire commence sa formation